Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

Session 2012			312BL10
Corrigé BP BOUCHER			
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise			E4 – U42
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 1/5	

BREVET PROFESSIONNEL BOUCHER

	Référentiel	Barème
Première partie : les organisations représentatives des salariés	S42.8	6 points
Deuxième partie : la rupture du contrat de travail	S42.7	6 points
Troisième partie : formation et insertion	S42.9	4 points
Quatrième partie : le droit de la concurrence	S42.3	4 points
Total		/ 20 points

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Session 2012			312BL10
Corrigé BP BOUCHER			
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise			E4 – U42
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 2/5	

La boucherie charcuterie « le faisan doré » est implantée dans la cité depuis près de 25 ans. Monsieur JEAN dirige cette entreprise qui emploie maintenant 15 salariés. Vous venez d'être embauché par Monsieur JEAN qui souhaite être informé sur différents sujets. A l'aide de vos connaissances et des documents fournis en annexe,

Vous répondrez aux questions suivantes.

Première partie : Les organisations représentatives des salariés

Après avoir pris connaissance de l'annexe 1, répondre aux questions suivantes :

1. **Indiquer le mode de désignation des délégués du personnel.**

1 point

Les délégués du personnel sont élus par les salariés de l'entreprise.

2. **A quelle condition les délégués du personnel sont-ils désignés dans une entreprise ? Comment justifiez-vous la désignation de délégués du personnel dans l'entreprise de Monsieur JEAN ?**

2 points.

Les délégués du personnel sont élus dans toute entreprise employant au moins 11 salariés. (1 point)

Ils sont élus au « faisan doré » dès lors que l'entreprise emploie quinze salariés. (1 point)

3. **Quels rôles la loi attribue-t-elle aux délégués du personnel ?**

1 point

La loi attribue aux délégués du personnel les rôles suivants : présenter les revendications du personnel à l'employeur être l'interlocuteur de l'inspecteur du travail…

4. **Rappeler la définition de la convention collective.**

2 points

La convention collective est un accord écrit (0.5pt) signé entre les syndicats salariés et les syndicats patronaux (0.5pt) portant sur les conditions de travail et les garanties sociales (0.5pt) (accepter règles à respecter) dans différents corps de métiers (0.5pt).

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Session 2012			312BL10
Corrigé BP BOUCHER			
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise			E4 – U42
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 3/5	

Deuxième partie : la rupture du contrat de travail

Monsieur JEAN, vient de licencier Laurent D. pour des retards successifs, après cinq ans passés dans l'entreprise.

En vous aidant de l'annexe 2, répondre aux questions :

5. Comment l'employeur procède-t-il à la convocation du salarié à l'entretien préalable au licenciement ?

1 point

La convocation du salarié à l'entretien préalable se fait à travers une lettre recommandée avec avis de réception (1pt) ou par lettre remise en mains propres contre une décharge signée par le salarié (1pt). (Accepter un mode de convocation).

6. Rappeler l'objet de l'entretien préalable de licenciement.

1point

L'objet de l'entretien est de permettre à l'employeur d'exposer les faits reprochés au salarié (0.5pt) et au salarié de s'expliquer sur les faits (0.5pt).

(Accepter : l'entretien permet aux deux parties de s'expliquer sur les faits).

7. Quelle est l'utilité du préavis dans le cadre d'un licenciement ?

1 point

Le préavis permet en cas de licenciement au salarié de s'organiser pour retrouver un autre emploi.

8. Quelle est la durée du préavis de Laurent D. ? Justifier votre réponse.

1point.

La durée du préavis de Laurent D. est de deux mois (0.5pt) puisqu'il avait une ancienneté de cinq années au sein de l'entreprise (0.5pt).

9. Après avoir rappelé le contenu du certificat de travail, indiquer son utilité pour le salarié.

2 points.

Le certificat de travail atteste notamment de l'emploi occupé par le salarié ou les activités réalisées (1pt). Il sera utile de le joindre au CV et à la lettre de motivation dans le cadre de la recherche d'un nouvel emploi (1pt).

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Session 2012			312BL10
Corrigé BP BOUCHER			
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise			E4 – U42
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 4/5	

Troisième partie : formation et insertion

Compléter le questionnaire suivant après la lecture de l'annexe 3 :

10. Un des salariés de la boucherie de Mr JEAN a été recruté sans CAP. Pensez-vous que ce salarié pourra bénéficier de la convention FNE-formation ? Justifier votre réponse.

2 points

Oui ce salarié pourra bénéficier de la convention FNE-formation car il s'agit d'un salarié de faible niveau de qualification. Il va pouvoir demander la validation des acquis de l'expérience.

11. Citer les publics visés prioritairement par les conventions FNE-formation.

1 point

L'aide à la formation concerne en priorité les salariés qui risquent de perdre leur emploi (0.5pt) et les salariés qui n'ont pas un niveau de qualification suffisant (0.5pt).

12. Montrer à travers un passage du texte que les conventions de formation constituent une sécurisation ou une garantie de l'emploi.

1 point.

« La vocation première de cet outil est de favoriser le maintien dans l'emploi en interne mais l'aide du FNE peut, sous certaines conditions, faciliter les reclassements externes des salariés »

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Session 2012			312BL10
Corrigé BP BOUCHER			
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise			E4 – U42
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 5/5	

Quatrième partie : le droit de la concurrence

Aidez-vous de l'annexe 4 pour conseiller Monsieur JEAN.

13. Expliquer ce qu'est la revente à perte et citer deux cas où elle est autorisée

1 point

La revente à perte est le fait de revendre ou d'afficher la revente en dessous du prix d'achat effectif (prix net figurant sur la facture d'achat). Il existe plusieurs exceptions à cette règle : Les produits périssables menacés d'altération rapide, fins de saisons…

14. Définir la notion de « concurrence déloyale ».

1 point

Rivalité entre commerçants qui tentent d'attirer à eux la clientèle (0.5pt) en faisant preuve de mauvaise foi ou de dénigrement (0.5pt). (Accepter toute réponse logique).

15. En quoi la revente à perte peut-elle être la cause d'une concurrence faussée ?

2 points

Cette pratique peut provoquer la faillite des concurrents si cela devait durer dans le temps. En effet les règles sont faussées et il s'agit donc de concurrence déloyale (Accepter toute réponse logique).

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.